

soude s'applique également au tartrate double de potasse et de soude. C'est le sel de Seignette ou de La Rochelle. Il a été préconisé par M. Albert Robin qui, dans le cas de constipation, conseille de donner le matin à jeun 15 à 20 grammes de ce sel dans de l'eau tiède. Il l'indique comme le purgatif de choix chez le diabétique. Le sel de Seignette a pour lui l'avantage de rendre le sang plus alcalin et de compenser les pertes de sels de potasse subies par l'organisme.

En outre, les sels de potasse employés dans le diabète sont : le bicarbonate de potasse, le bromure de potassium, l'iodure de potassium.

Le bicarbonate de potasse a été préconisé par Bouchardat, à cause de la solubilité plus grande des sels potassiques uriques et, par suite, de leur élimination plus facile. Outre que ce point est controversé, ce sel a des inconvénients que n'a pas le bicarbonate de soude. Aussi celui-ci est-il généralement préféré. Bouchardat lui-même ne se servait que de doses modérées de bicarbonate de potasse, 2 à 3 grammes, 5 grammes au maximum dans les vingt-quatre heures, dissous dans 1 litre d'eau.

Le bromure de potassium, après les succès de Begbie (1866) et de M. Félizet (1882), fut considéré comme un médicament antidiabétique. Il est certain que, dans bien des cas, il détermine un abaissement et même la disparition de la glycosurie et de la polyurie; mais ses effets sont inconstants. Si, pour en obtenir un meilleur résultat, on augmente les doses, on risque de dépasser le but et de produire chez le malade une dépression nerveuse, qui lui est défavorable. M. Lecorché insiste pour qu'on n'emploie ce sel qu'à bon escient, dans des conditions déterminées, quand il s'agit de malades nerveux, de femmes neurasthéniques. M. A. Robin, tout en reconnaissant son pouvoir modérateur de la désassimilation et des oxydations azotées, n'en parle qu'avec réserves. M. Lépine le considère comme infidèle. Tous s'accordent à ne recommander que l'emploi de doses moyennes, 2 à 4 grammes, qui ne seront prises que durant un temps limité, dix jours au plus.

L'iodure de potassium ne doit être employé que chez les diabétiques syphilitiques ou artério-scléreux et, chez ces derniers, à faible dose, de 25 à 50 centigrammes par jour. M. Lecorché, ces exceptions faites, le dit plus nuisible qu'utile. Il craint la dénutrition et l'amai-grissement qui résultent du traitement ioduré.

*Sels de lithine.* — Les sels d'ammoniaque et de chaux sont actuellement d'un usage exceptionnel. Les sels de lithine, carbonate et benzoate de lithine, ont certaines préférences, surtout chez les diabétiques gouteux. Au carbonate de lithine, on reproche son action sur l'estomac, qui ne permet ni d'en élever la dose, ni d'en

prolonger l'emploi. Le benzoate a moins d'inconvénients. On peut allier la lithine à l'arsenic (Martineau, Dujardin-Beaumetz), en donnant, une heure avant le repas, dans un verre d'eau de Vichy, 20 à 30 centigrammes de lithine et deux gouttes de liqueur de Fowler.

ALCALOÏDES. — *Opium.* — L'usage de l'opium contre le diabète remonte aux temps les plus anciens. C'est une des substances qui déterminent le plus constamment la diminution de la glycosurie et des principaux symptômes du diabète : polyurie, polydipsie, boulimie, hyperazoturie. Nous ne connaissons guère que l'antipyrine qui puisse lui être comparée dans la rapidité de ses effets. Est-ce dire que l'opium guérit le diabète? Non. Car il suffit d'en suspendre l'emploi pour voir réapparaître plus ou moins vite la plupart des signes disparus. Quoi qu'il en soit, c'est un de nos médicaments les plus fidèles.

L'opium agit en ralentissant la désassimilation (Péchohier). M. Lecorché a constaté chez l'homme, comme chez les animaux, la diminution des phosphates, des sulfates et surtout de l'urée. Le taux de l'urée pouvait être réduit à la moitié ou aux trois quarts de son chiffre antérieur. Comme cette action est parallèle à celle des alcalins, on tire profit de l'association des deux médications, opiacée et alcaline. M. A. Robin lui assigne le même rôle et pense que c'est par l'action de l'opium sur le système nerveux que se manifestent les retards dans les mutations nutritives. Cette influence nerveuse ressort également des expériences de MM. Lépine et Martz, qui ont vu, en outre, que la morphine n'empêchait pas la destruction du glycogène dans le foie, mais qu'elle s'opposait à la production du sucre. Von Mering et Minkowski pensent également que l'opium s'oppose à la formation du glycogène.

Comment administrer l'opium? Jadis, on employait la thériaque. Bouchardat lui resta fidèle : il prétendait, en effet, que la thériaque, composée d'une soixantaine de drogues, parmi lesquelles l'opium figure et en quantité plus grande que tout autre, avait des propriétés digestives, stimulantes et réconfortantes, que ne possédait pas l'opium seul. Il donnait quotidiennement, le soir, de 2 à 10 grammes de thériaque, qu'il surchargeait de 2 ou 3 centigrammes d'opium. M. A. Robin conseille encore la poudre thériacale, associée à l'arséniate de soude et à d'autres médicaments, suivant la formule ci-dessous :

Arséniate de soude .....	0 <sup>gr</sup> ,002
Carbonate de lithine.....	0 <sup>gr</sup> ,10
Codéine .....	0 <sup>gr</sup> ,02
Poudre thériacale.....	0 <sup>gr</sup> ,25
Extrait de quinquina sec.....	0 <sup>gr</sup> ,40

Pour un cachet n° 30. — Deux cachets par jour, avant les repas.

La poudre de Dower était recherchée par Ormerod, à cause de son action stimulante sur les fonctions cutanées.

C'est l'extrait thébaïque qui est resté d'usage le plus courant. On a combattu, à juste raison, la pratique de Kratschner, de Tomasini, de Mac Gregor, qui ne craignaient pas d'employer des doses énormes variant de 2 à 6 grammes. Aujourd'hui, on rejette ces abus comme propres à favoriser le thébaïsme et à provoquer l'acétonémie. D'ailleurs, l'opium ne convient pas aux acétonémiques. Il tombe, en effet, sous le sens, qu'on ne doit pas saturer de substances toxiques étrangères un organisme qui a la plus grande peine à se débarrasser de ses propres toxines.

Malgré l'avis de quelques auteurs considérables, on s'est accordé à tenir la morphine, soit en potion, soit par voie hypodermique, pour un traitement d'exception dans le diabète. Frerichs la dénigrait tout à fait; M. Lecorché la considère d'une infériorité évidente, par rapport à l'extrait thébaïque.

L'extrait thébaïque s'emploie à la dose moyenne de 5 centigrammes, sous forme de pilules de 2 centigrammes et demi, une le matin et une le soir. M. Lecorché en préconise l'administration intermittente, pendant quinze à vingt jours, puis, après une suspension d'une à deux semaines, il conseille de le reprendre à dose plus forte ou plus faible, suivant les effets constatés après la première cure.

**Belladone.** — Certains médicaments ont une action qui semble corroborer celle de l'opium. On a pris, pour cette raison, l'habitude de les associer les uns aux autres. La belladone et la valériane sont, à ce point de vue, dignes de remarque.

La belladone diminue la polydipsie et la polyurie; elle agit peu sur la glycosurie. Villemin l'a employée concurremment avec l'opium et a obtenu des résultats satisfaisants. La belladone s'emploie ordinairement sous forme d'extrait, et à dose moitié moindre que l'opium :

Extrait de belladone.....	0 <sup>gr</sup> ,005
— thébaïque.....	0 <sup>gr</sup> ,01
Poudre de quinquina.....	q. s.

Pour une pilule n° 50. — De deux à six pilules par jour.

**Valériane.** — Les effets de la valériane sont réels. Elle diminue surtout la polyurie; elle abaisse la glycosurie et l'azoturie. Mais elle a un très grand inconvénient, c'est le peu de durée de son action. Si l'on cesse son administration, les symptômes précédents reprennent leur cours. L'extrait de valériane a été donné avec succès par M. Bouchard, mais à des doses considérables, 8, 20 et même 30 grammes par jour. On ne peut continuer longtemps ce traitement, et les auteurs

(Lecorché, A. Robin) ne l'emploient que temporairement, aux doses modérées de 30 à 75 centigrammes d'extrait. En outre, ils l'associent le plus souvent à d'autres médicaments antidiabétiques et recommandent surtout l'emploi dans les diabètes où les troubles nerveux sont prédominants.

La valériane est généralement formulée en pilules, soit seule, soit associée :

Extrait de valériane.....	0 <sup>gr</sup> ,10
Excipient (non sucré).....	q. s.

Pour une pilule n° 30. — Prendre de trois à huit pilules par jour.

Ou bien :

Extrait de belladone.....	} aa	0 <sup>gr</sup> ,01
— d'opium.....		
— de valériane.....		0 <sup>gr</sup> ,10
Poudre de quinquina.....		q. s.

Pour une pilule n° 30. — Prendre de deux à cinq pilules par jour.

**Quinine.** — Les préparations de quinquina et le sulfate de quinine sont des adjuvants importants dans le traitement du diabète. Ils peuvent agir soit comme reconstituants généraux, soit comme diminuant les oxydations. Plus même, car nombre d'auteurs d'une grande compétence leur accordent une influence antidiabétique manifeste. Blumenthal, Semmola, Worms, Lecorché ont vanté, à juste raison, les effets du sulfate de quinine, qu'ils donnaient à la dose de 30 à 50 centigrammes par jour. Les observations courantes ne font que confirmer le bien fondé de cette opinion : on se sert avec un réel profit de cures intermittentes de dix jours, de chlorhydrate de quinine en deux doses quotidiennes de 15 à 25 centigrammes, une fois que le taux du sucre a été abaissé chez les diabétiques par le traitement initial : régime alimentaire, alcalins, opium ou antipyrine.

De récents travaux de MM. Lépine et Martz établissent d'ailleurs que la quinine agit directement sur la cellule hépatique et favorise la conservation de son glycogène.

**Strychnine.** — La strychnine n'a, sur le diabète, qu'une action indirecte. Aussi ne l'emploie-t-on guère que comme médication intercurrente. Elle sert à dose convenable, à partir de 5 milligrammes de sulfate de strychnine, à réveiller l'appétit et à stimuler les forces, et, à faible dose, à faire de l'expectation masquée. Le malade sait qu'il s'agit là d'un poison violent et ne s'étonne pas, quand il y réfléchit, de la dose presque infinitésimale à laquelle elle lui est prescrite. La teinture de noix vomique, les gouttes de Baumé permettent de donner aussi peu de strychnine que l'on veut. Une goutte de teinture